



RCS : TOULON

Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01119

Numéro SIREN : 803 406 511

Nom ou dénomination : 3W Développement

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2017 sous le numéro de dépôt 5106



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
3W DEVELOPPEMENT		94 AVENUE EMILE VINCENT IMMEUBLE LE CALYPSO 83000 TOULON	
SIRET	8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 1 1		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	24 497	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
FAC SECC 111 Chemin des Négadoux Qu. Prébois - Espace Mirabeau 83140 SIX FOURS LES PLAGES Tél: 04 94 10 87 30	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 23/07/2017 Lieu: TOULON
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature: SAYER LAURENT

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

G	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise 3W DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 94 AVENUE EMILE VINCENT

83000 TOULON

Numéro SIRET *

8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 6	3 1 1 2 2 0 1 5
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilitisations corporelles *	028	030	997	765
	Immobilitisations financières * (1)	040	042	49	
	Total I (5)	044	048	1 046	765
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés*	068	070	30 848	11 254
	{ Autres * (3)	072	074	613	1 659
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	34 020	42 973
	Charges constatées d'avance *	092	094	473	467
	Total II	096	098	65 954	56 353
	Total général (I+II)	110	112	66 999	57 118
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		500	500
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		23 923	14 330
	Résultat de l'exercice	136		20 822	23 593
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		50 245	43 423
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		863	775
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 018	15 891	12 920
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		16 754	13 695
Total général (I + II + III)		180		66 999	57 118
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	549
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise 3W DEVELOPPEMENTNéant *
Exercice N clos le
Exercice N-1 clos le

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
1 3 1 1 2 2 0 1 6
Exercice N-1 clos le
1 3 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	75 107	72 759
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	227	0
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	75 335	72 759
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	191	34
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	12 583	14 734
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243	542	244	827	791
	Rémunérations du personnel *				250	24 241	20 1
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 239	8 072
	Dotations aux amortissements *				254	268	27
	Dotations aux provisions				256	2 463	1 294
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	26	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	50 837	45 128
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	24 497	27 631
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		125
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	3 675	4 163
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	20 822	23 5
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	20 822	314
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	3 675	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44, sixies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44, quinquies)	127	
Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sixies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	
	Divers dont ZFA (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
							342
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	24 497	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : *			dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	24 497	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENT

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses

Total des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

Total des déductions diverses

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **3W DEVELOPPEMENT**Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406				
	Autres	410	412	414	416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426				
	Constructions	430	432	434	436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446				
	Installations générales, agencements divers	450	452	454	456				
	Matériel de transport	460	462	464	466				
	Autres immobilisations corporelles	470	792	500	476	1 292			
Immobilisations financières		480	482	49	486	49			
TOTAL		490	792	492	549	494	496	1 341	1 341

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506			
	Terrains	510	512	514	516			
	Constructions	520	522	524	526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546			
	Matériel de transport	550	552	554	556			
	Autres immobilisations corporelles	560	27	562	268	564	566	295
TOTAL		570	27	572	268	574	576	295

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	4 819	652	2 463	654	119	656	7 163
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	4 819	682	2 463	684	119	686	7 163

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B

780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800

☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 690
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 260
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENTNéant ☒Exercice ouvert le : 01012016et clos le : 31122016Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du 024 au	160	
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3W DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 94 AVENUE EMILE VINCENT IMMEUBLE LE CALYPSO

CODE POSTAL 83000 VILLE TOULON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SAYER Prénom(s) LAURENT

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 5 000

Naissance : Date 011079 N° Département 83 Commune TOULON Pays

Adresse : N° 94 Voie AVENUE EMILE VINCENT

Code postal 83000 Commune TOULON Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3W DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

94 AVENUE EMILE VINCENT

IMMEUBLE LE CALYPSO

CODE POSTAL

83000

VILLE

TOULON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		997	765	232	30.34
21830000 MATERIEL DE BUREAUX ET MATERIE		1 292	792	500	63.16
28183000 AMORT.MATERIEL DE BUREAU		295	27	268	992.59
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		49		49	
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES		49		49	
TOTAL I		1 046	765	281	36.75
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		30 848	11 254	19 594	174.11
41100000 CLIENTS COLLECTIFS		26 460	10 290	16 170	157.14
41600000 CLIENTS DOUTEUX		11 550	5 783	5 767	99.74
49100000 DEPRECIATIONS COMPTES CLIENTS		7 163	4 819	2 344	48.64
AUTRES CREANCES		613	1 659	1 046	63.06
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES		489	1 537	1 048	68.18
44561100 TVA S/FACT.NON REGLEES		100	98	1	1.25
44580000 TVA A REGULARISER		24		24	
44586000 TVA SUR FACT NON PARVENUES			23	23	100.00
DISPONIBILITES		34 020	42 973	8 953	20.83
51210000 LYONNAISE DE BANQUE		34 020	42 973	8 953	20.83
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		473	467	6	1.31
48600000 CHARGE CONSTATEE D'AVANCE		473	467	6	1.31
TOTAL II		65 954	56 353	9 601	17.04
TOTAL GENERAL		66 999	57 118	9 882	17.30

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	5 000	5 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIS APPELE	5 000	5 000		
RESERVE LEGALE	500	500		
10610000 RESERVE LEGALE	500	500		
REPORT A NOUVEAU	23 923	14 330	9 593	66.94
11000000 REPORT A NOUVEAU	23 923	14 330	9 593	66.94
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	20 822	23 593	2 770	11.74
TOTAL I	50 245	43 423	6 823	15.71
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	863	775	89	11.48
40100000 FOURNISSEURS	863	775	89	11.48
AUTRES DETTES	15 891	12 920	2 970	22
42100000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	1 648	1 500	148	9.88
43100000 URSSAF	2 918	2 619	299	11.43
43300000 RETRAITE MALAKOFF	844	779	65	8.38
43500000 PREVOYANCE CADRE MALAKOFF	95	86	9	9.88
43702000 FRAIS SANTE CIC	66		66	
43860000 ORG SOCIAUX,CH A PAYER		276	276	100.00
44550000 TAXES/C.A. A DECAISSER	2 074	4 530	2 456	54.22
44571000 TVA COLLECTEE 20%	6 336	2 679	3 657	136.49
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	309		309	
45500000 CPTE COURANT	68	269	201	74.79
45510000 CPTE SAYER IND KM	950	182	768	422.22
46860000 DIVERS-CHARGES A PAYER	583		583	
TOTAL III	16 754	13 695	3 059	22.34
TOTAL GENERAL	66 999	57 118	9 882	17.30

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	75 107	72 759	2 349	3.23
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	73 350	67 990	5 360	7.88
70610000 PRESTATIONS EXO	1 758	4 769	3 011	63.14
AUTRES PRODUITS	227	0	227	NS
75800000 PRODUITS DIVERS	9	0	9	NS
78174000 REPRISE PROVISION CLIENTS	119		119	
79100000 TRANSFERT CHARGE	100		100	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	75 335	72 759	2 576	3.54
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	191	34	157	469.45
60100000 ACHATS P/PRESTATIONS	79		79	
60800000 FRAIS ACCESSOIRES ACHAT	112	34	78	233.77
AUTRES CHARGES EXTERNES	12 583	14 734	2 151	14.60
60620000 CARBURANT	66		66	
60630000 FRAIS DE PETIT EQUIPEMENT	826	1 347	521	38.69
60631000 LICENCES BREVETS	7	454	447	98.36
60631100 LICENCE IC	99	100	1	0.50
60632000 PETIT EQUIPEMENT INTRACOM		85	85	100.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	165	110	54	49.16
61300000 LOCATIONS	133		133	
61310000 LOCATION SERVEUR	660	610	50	8.15
61320000 CHARGES LOCATIVES	416		416	
61400000 CHGES LOCATIVES COPROPRIETE	166		166	
61810000 ABONNEMENT DIVERS IP	264	273	9	3.21
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	6	347	341	98.28
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	2 294	2 241	53	2.38
62270000 FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEU	50	52	2	3.82
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS		52	52	100.00
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	2 669	3 596	927	25.79
62520000 INDEMNITES KM	3 035	3 045	10	0.32
62570000 MISSIONS ET RECEPTIONS	489	1 133	644	56.82
62600000 FRAIS POSTAUX	43	47	5	10.03
62610000 TELECOM	635	901	265	29.45
62620000 ORANGE INTERNET	120		120	
62700000 SERVICES BANCAIRES	438	341	97	28.49
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	827	791	36	4.56
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	165		165	
63130000 TAXE APPRENTISSAGE		137	137	100.00
63330000 FORMATION CONTINUE	120	116	4	3.63
63511000 CFE	542	538	4	0.74
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	24 241	20 175	4 066	20.15
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	24 241	20 175	4 066	20.15
CHARGES SOCIALES	10 239	8 072	2 166	26.84
64500000 CHGES SOC PART SALARIALE		8 072	8 072	100.00
64510000 URSSAF	7 294		7 294	
64520000 COTISATIONS RETRAITES	1 987		1 987	
64530000 COTISATIONS PREVOYANCE	364		364	
64540000 COTISATIONS FRAIS SANTE	594		594	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	268	27	241	892.59
68112000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PR	268	27	241	892.59
DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 463	1 294	1 169	90.33
68174000 DOTATIONS DEPRECIATIONS CLIENT	2 463	1 294	1 169	90.33
AUTRES CHARGES	26	1	25	NS
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	26	1	25	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	50 837	45 128	5 710	12.65
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	24 497	27 631	3 134	11.34
PRODUITS FINANCIERS		125	125	100.00
76000000 PRODUITS FINANCIERS		125	125	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 675	4 163	488	11.
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 675	4 163	488	11.72
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	20 822	23 593	2 770	11.74

[illegible]

Société 3W DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 5 000 Euros

RCS N° 803 406 511

**Siège social : 1047 AVENUE DE LA RESISTANCE – RESIDENCE LES CYCLADES BAT E
83000 TOULON**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30.06.2017
--

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à dix neuf heures, Monsieur Laurent SAYER, agissant en qualité de Président de la société « 3W DEVELOPPEMENT », Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros a statué sur l'ordre du jour suivant :

- **examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2016 ;**
- **affectation du résultat ;**
- **conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ;**
- **rémunération de la gérance ;**
- **pouvoirs à donner ;**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31.12.2016, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence elle donne au Président, quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Avant de vous proposer une distribution du résultat, en notre qualité de Président, nous vous rappelons que les distributions effectuées à compter du 1er janvier 2013 au profit de personnes physiques bénéficient d'un abattement de 40 % de sorte que ces associés sont imposés sur 60 % du dividende distribué.

A compter du 1er janvier 2013, les dividendes sont soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Conformément à l'article 117 quater modifié du CGI, il est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, non libératoire et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Le montant de cet acompte sera ensuite imputé sur le montant de l'impôt payé l'année suivante. De plus, les prélèvements sociaux s'élèvent à 15.5%.

Ainsi, la société versera un dividende amputé de 36,5 % et la somme correspondante sera versée directement au trésor public.

Cependant, vous pouvez être dispensé de ce prélèvement forfaitaire sous certaines conditions (cf. attestation jointe).

L'assemblée générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée dans le rapport de la présidence.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à la somme de 20 822 euros comme suit :

- **au compte « report à nouveau » la somme de 822 euros ;**
- **en dividendes la somme de 20 000 euros.**

Etant ici précisé qu'au niveau de la distribution de dividendes, la CSG-CRDS et le PFO sont précomptés et versés par la société directement au centre des impôts pour un montant de **3 100 euros** CSG-CRDS et de **4 200 euros** PFO. Les dividendes nets perçus sont de **12 700 euros**.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés décident de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

Années	Bénéfice distribué	CSG-CRDS PRECOMPTE	Dividende NET de CSG-CRDS	Dividende perçu après PFO
31.12.2016	20 000	3 100	16 900	12700
31.12.2015	14 000	2 170	11 830	-
31.12.2014	5 000	775	4 225	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte qu'il n'existe pas de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Laurent SAYER a perçu une rémunération de 24 241 euros au titre de ses fonctions de Président pour l'exercice clos au 31.12.2016.

Il est projeté en année 2017 que le Gérant reçoit à partir de juillet 2017 la somme 2300€ brut par mois

Monsieur Laurent SAYER, agissant en qualité Président, déclare mettre à disposition pour le fonctionnement de la société un local qui lui appartient dont un montant de 416 euros a été versé au titre de loyer pour l'exercice clos le 31.12.2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

